

BIENVENUE

CHEZ

Hyg^eUP

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !



A2V
CONSEIL

METROLA

1^oPLUS

AM^{pro}

Notre réseau

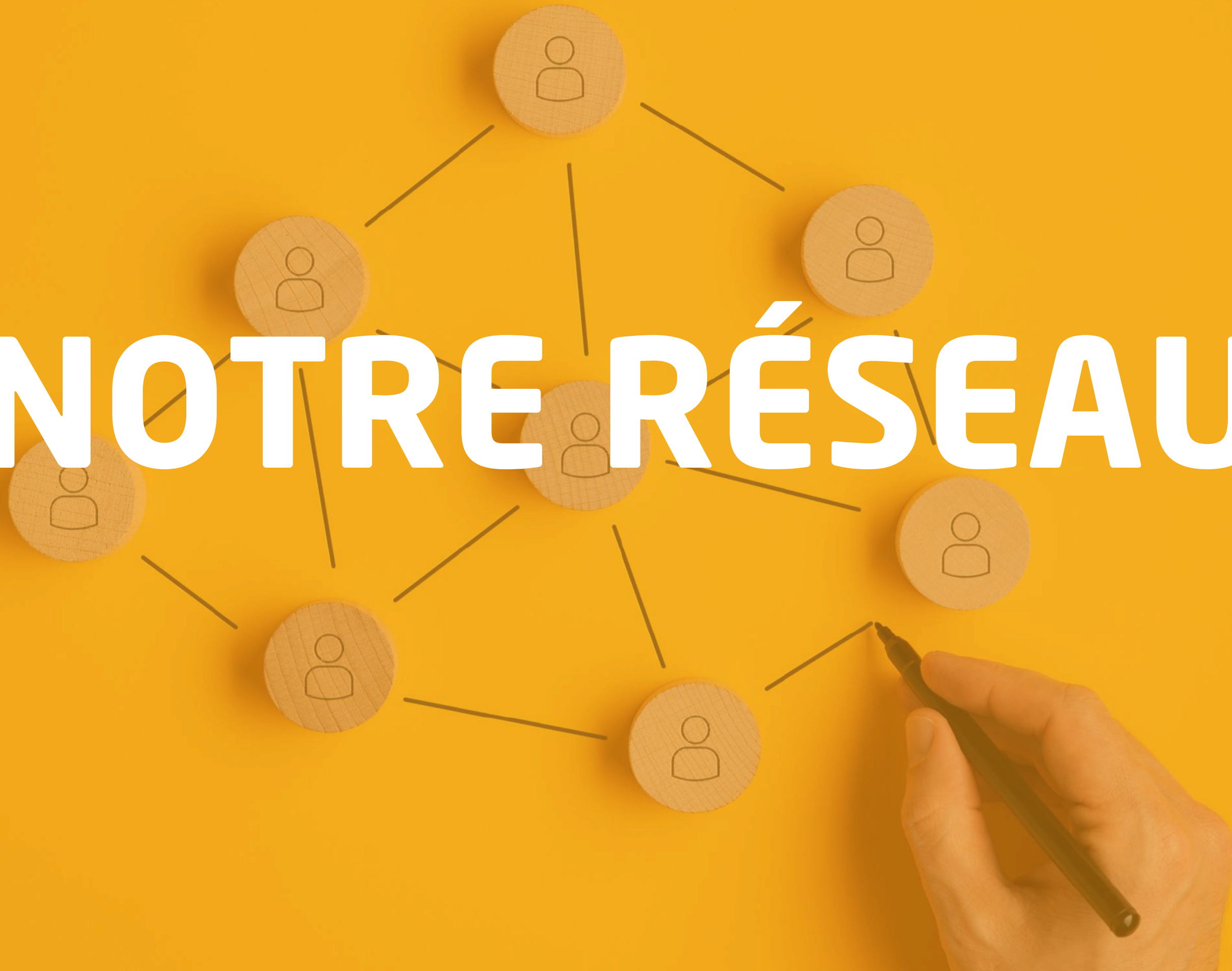
Le réseau Hyg'Up...	4
... et son histoire	6
Nos valeurs	7
Nos produits	8
Nos marques	9
Nos clients	10
Nos métiers	11
Nos sites internet	13
Hyg'UP Académie	14
Ca C'est Pour Moi	15
Notre ERP	16

Notre organisation

Notre organigramme	18
Notre force de vente	19
Développement des compétences	20
Notre SIRH	22
Gestion des absences	23
Absences exceptionnelles	24
Notre démarche RSE	25
Le RGPD	28
La sécurité	30
Notre communication interne	31



NOTRE RÉSEAU



Hyg^eUP
TLD PRO

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !
Dpts 22/35/14/50/61
Création : 2007
CA en 2023 : 2 M€
Nb de salariés : 11
Nb commerciaux : 5
Nb de clients : 1 000

Hyg^eUP
SDHE

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !
Dpts 14/27/60/75/76/78/80/91/92/93/94/95
Création : 1971
CA en 2023 : 10 M€
Nb de salariés : 27
Nb commerciaux : 7
Nb de clients : 1 100

Hyg^eUP
DISTRI SERVICES

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !
Dpts 02/08/10/21/51/52/55/58/77/89
Création : 1978
CA en 2023 : 1,9 M€
Nb de salariés : 3
Nb commerciaux : ...
Nb de clients : ...

Hyg^eUP
PROPHYL

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !
Dpts 35/44/49/53/56/79/86
Création : 1988
CA en 2023 : 3,5 M€
Nb de salariés : 12
Nb commerciaux : 6
Nb de clients : 1 300

Hyg^eUP
SODIP

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !
Dpts 02/08/10/21/51/52/55/58/77/89
Création : 1978
CA en 2023 : 1,9 M€
Nb de salariés : 6
Nb commerciaux : 4
Nb de clients : 900

Hyg^eUP
VENDÔME

Dpts 18/28/36/37/41/45/72
Création : 1982
CA en 2023 : 2,6 M€
Nb de salariés : 7
Nb commerciaux : 3
Nb de clients : 870

Hyg^eUP
CYPRES

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !
Dpts 18/58/03
Création : 1995
CA en 2023 : 1,7 M€
Nb de salariés : 5
Nb commerciaux : 2
Nb de clients : 800

LE RÉSEAU HYG'UP

7 sociétés
83 salariés
8 techniciens
6 000 clients
23,9 M€ de CA en 2023
5 entrepôts
10 000 m² de stockage
6 sites extranet
+ 5 000 références
produits

LES SOCIÉTÉS PARTENAIRES



Situé à Frépillon, Métrola s'est imposé depuis plus de trois décennies comme un distributeur de premier plan en solutions d'hygiène alimentaire pour la grande distribution.



Implantée en Loire-Atlantique et en Ile de France, 1 PLUS est experte depuis plus de 30 ans dans la sélection, l'installation, le raccordement et le service après-vente pour tous les équipements en cuisine professionnelle (laverie complète, lave-vaisselle, lave-verre, four...)



Implantée à Bouilly dans l'Aube, AM Pro est devenue une référence aussi bien en collectivités qu'en CHR dans le domaine de l'installation, de l'entretien et du dépannage des cuisines professionnelles (four, lave-vaisselle, frigidaire et climatisation).

NOTRE HISTOIRE



NOS VALEURS

CONFIANCE

Sentiment de quelqu'un qui se fie entièrement à quelqu'un d'autre (et à l'entreprise) et qui lui procure assurance et sécurité.

PLAISIR

Fait de se sentir bien, éprouver de la joie et de la satisfaction.



CONFIANCE RESPECT SOLIDARITE PLAISIR

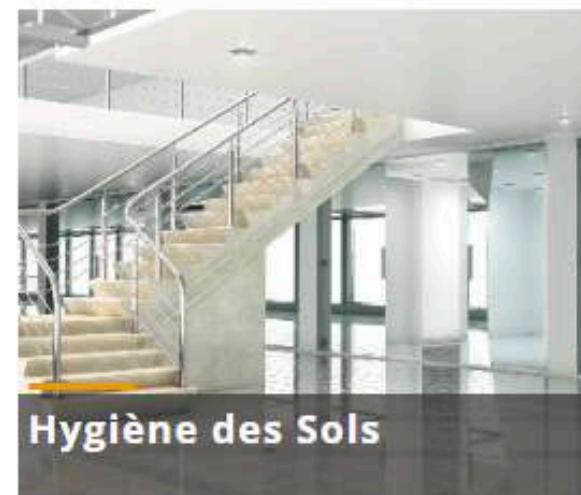
RESPECT

Etat d'être et d'esprit qui traite avec égards l'organisation, la personne et les règles qui régissent la vie en communauté.

SOLIDARITÉ

Etat d'être et d'esprit qui entraîne une obligation d'assistance mutuelle.

NOS PRODUITS



« Plus de 5 000 références actives »

NOS MARQUES

Afin de répondre aux exigences de nos clients, le réseau Hyg'Up travaille avec de grandes marques nationales ou reconnues par les plus grands professionnels de l'hygiène, ainsi que nos marques propres :



Une gamme de produits désinfectants pour les sols et les surfaces



Une large gamme de produits pour l'hygiène du linge : lessives, assouplissants et additifs



Nettoyants, dégraissage, lavage, rinçage: une gamme de produits pour l'hygiène des sols et des surfaces répondant aux exigences les plus strictes notamment en cuisine



Une gamme écologique certifiée Ecolabel (sans phosphate, ni phtalate) pour une hygiène respectueuse de l'environnement



Un large choix de distributeurs de savon, d'essuie-mains, papier toilette et ses produits associés



Produits biotechnologiques. Des produits reposant sur les micro-organismes et tensio-actifs ultra efficaces, 100% naturels et biodégradables

NOS CLIENTS

TERTIAIRE



Entreprises de propreté,
Commerces, Salles de
sport

33%

COLLECTIVITÉS



Écoles, Crèches,
Administrations

30%

CHR



Restaurants,
Hôtels, Bars, Cafés

19%

MEDICAL



Hôpitaux, EHPAD,
Cabinets médicaux

18%

HYG'UP et ses distributeurs accompagnent chaque année plus de 6 000 clients répartis sur la moitié du territoire français.
Notre portefeuille de clients couvre de nombreux secteurs d'activité où la haute qualité d'hygiène est primordiale.

NOS MÉTIERS

LOGISTIQUE

Chauffeur livreur

- Prépare la livraison des marchandises et charge son véhicule.
- Livre et décharge les marchandises dans le respect de la sécurité et de l'hygiène des marchandises.
- Veille au bon état de son véhicule.

Préparateur de commandes

- Réceptionne et range les marchandises dans l'entrepôt.
- Prépare les marchandises à livrer.
- Veille à l'entretien général de l'entrepôt et du matériel.

TECHNIQUE

Technicien

- Assure les interventions techniques (installation et maintenance) auprès de notre clientèle de professionnels sur les matériels d'hygiène.



COMMERCIAL

Assistante commerciale

- Assiste les commerciaux qui lui sont associés.
- Gère la facturation clients
- Assure l'accueil physique et téléphonique

Commercial

- Prospecte et développe sa clientèle, conseille et vend nos produits auprès d'une clientèle variée.
- Communique à la clientèle des informations techniques sur les produits/services de l'entreprise

Chargé de clientèle

- Conseille, gère et fidélise un portefeuille clients.

NOS FONCTIONS SUPPORT

Direction

- Gère la structure en veillant au respect des dimensions techniques, humaines et commerciales.

Ressources humaines

- Assure la gestion administrative et sociale du personnel de l'entrée à la sortie du collaborateur (recrutement, contrat de travail, gestion des paies, des arrêts de travail, développement des compétences, formations...)
- Contrôle l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et aux relations de travail.
- Met en place la politique RH et en assure le suivi

Finances

- Contrôle la gestion des compétences au sein du réseau
- Service administratif et financier
- Prend en charge toute la gestion administrative liée à l'activité de l'entreprise
- Est en charge des relations avec les établissements bancaires
- Gère la trésorerie et les budgets prévisionnels
- Assure la gestion administrative des comptes clients
- Gère les notes de frais des salariés
- Effectue des relances clients par téléphone et par courrier

Appels d'offres

- Elabore les appels d'offres détectés
- Saisit et met en forme les appels offres
- Analyse les dossiers

Marketing et digital

- Réalise des supports de communication variés : plaquettes promotionnelles et corporate, catalogues produits, affiches, tutos...
- Réalise des nouveaux packagings de nos marques propres.
- Est chargé de développer la communication externe de l'entreprise en développant sa visibilité : mise à jour des sites Internet, réseaux sociaux ...

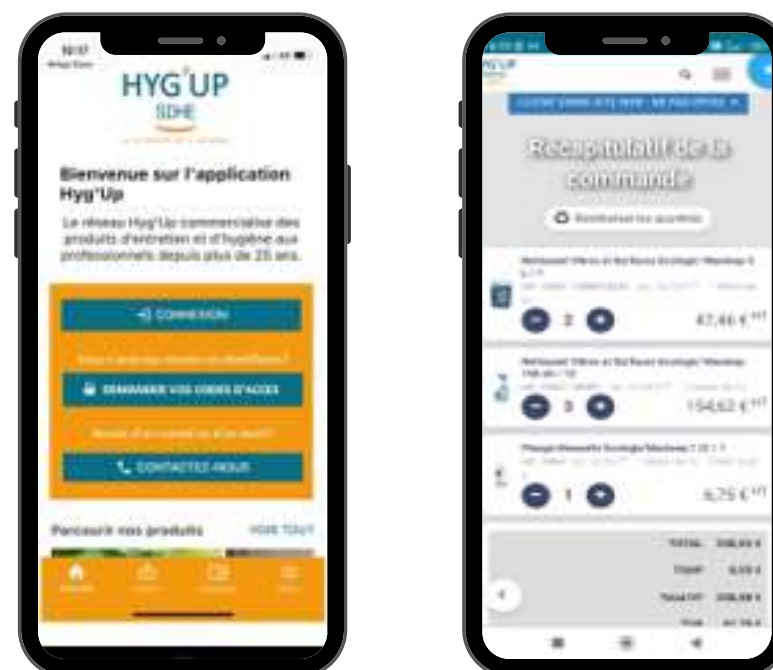
Approvisionnements

- Assiste les commerciaux qui lui sont associés.
- Gère la facturation clients
- Assure l'accueil physique et téléphonique

NOTRE SITE INTERNET & L'APPLI

Chaque client qui le souhaite dispose d'un accès à son espace client en ligne sur <https://hyg-up.com> pour :

- Accéder au catalogue et à ses tarifs personnalisés (mercuriale)
- Accéder aux fiches techniques (FT) et fiches de sécurité (FDS)
- Passer commande 24/24h et 7/7 jours
- Visualiser ses statistiques de consommation (articles les plus commandés...)
- Accéder à son historique de commandes et de factures

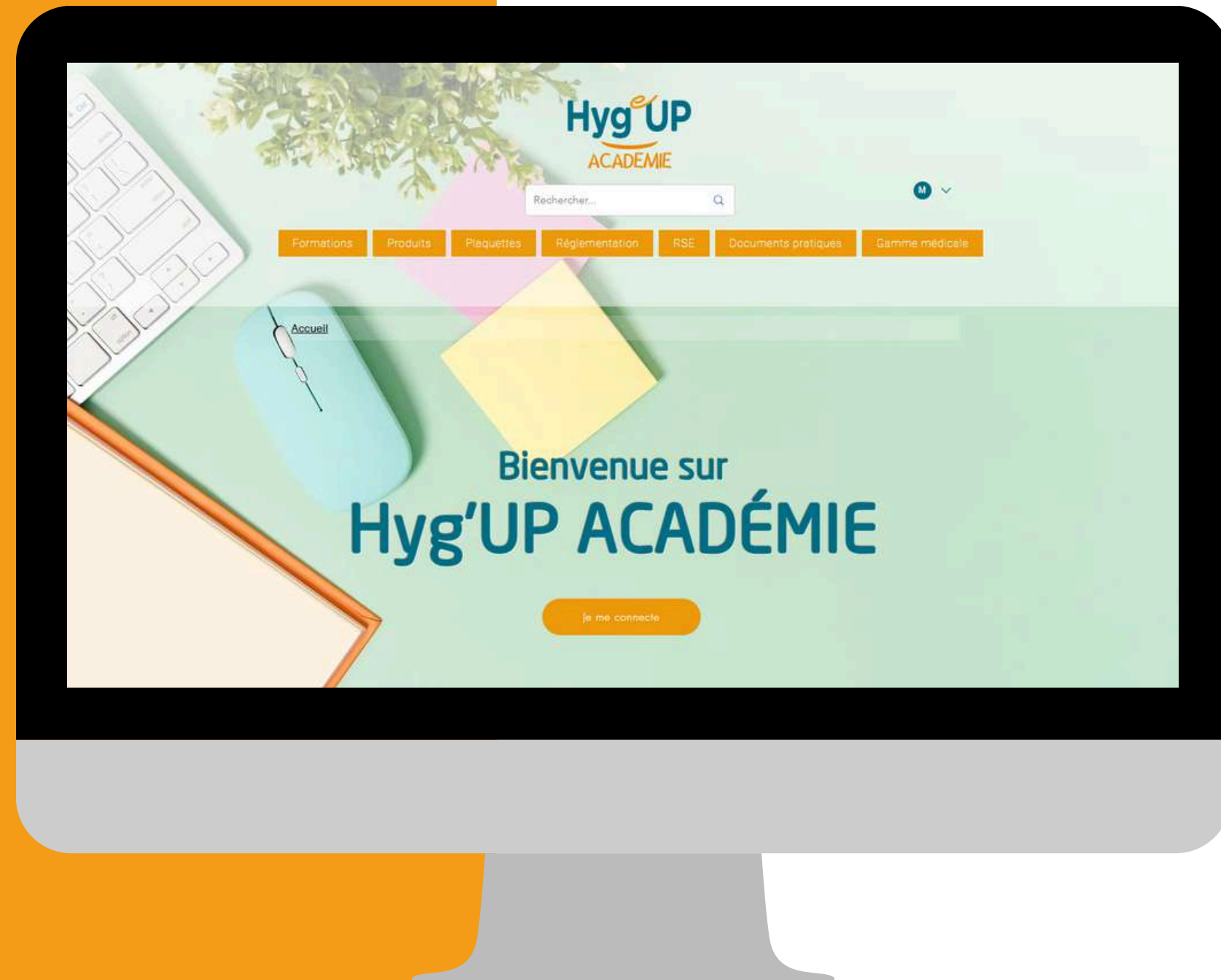


Tout comme avec le site internet, chaque client a également la possibilité de passer commande par l'application mobile Hyg'Up, et ce, quand il le souhaite, à partir de son offre de prix disponible sur l'application !

Le petit + : Possibilité de programmer des « commandes récurrentes » avec une liste de produits prédéfinis et à une fréquence choisie au préalable avec le commercial.

Le client reçoit sa commande toute prête et n'a plus qu'à la valider en 3 clics !

HYG'UP ACADEMIE

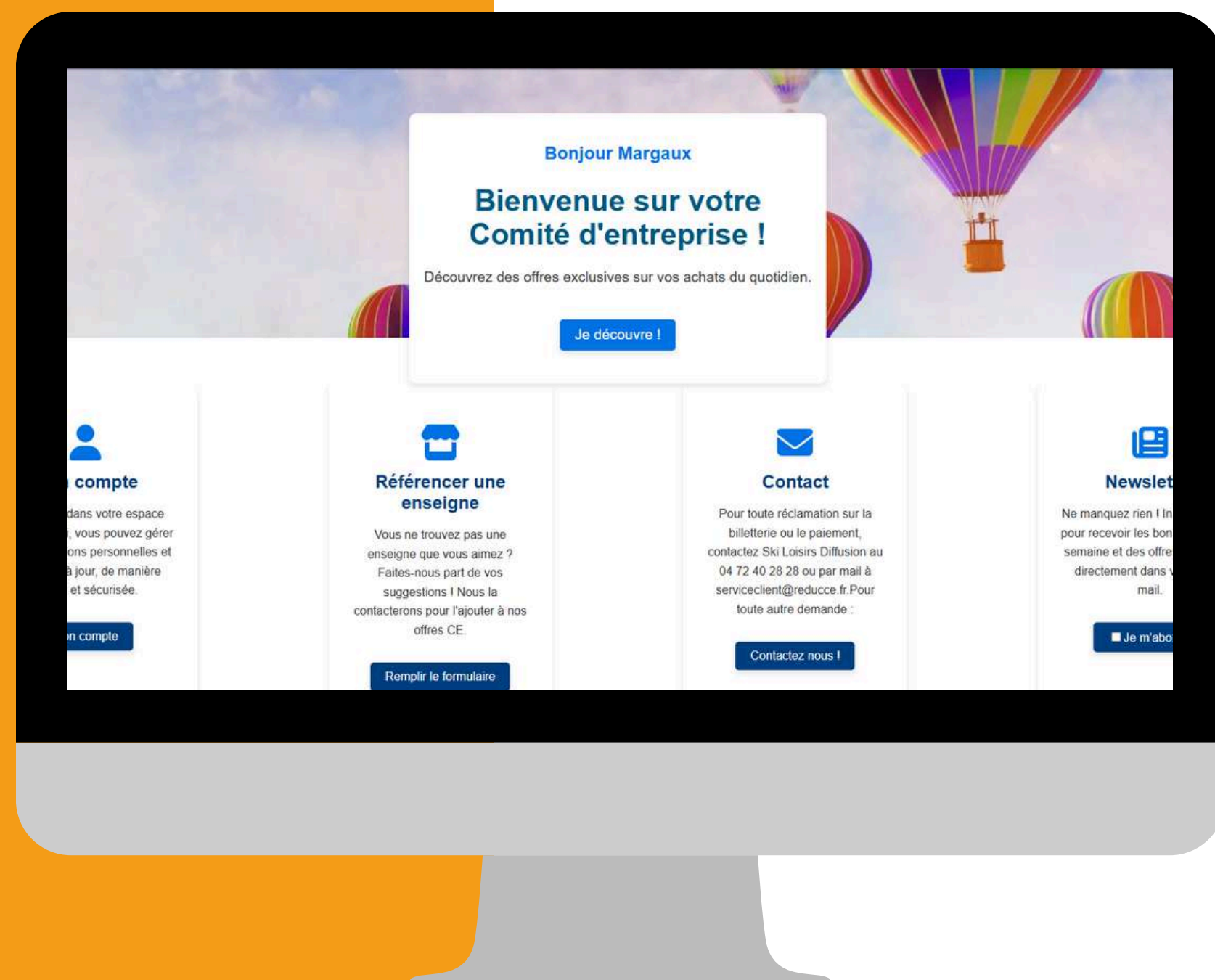


Chaque collaborateur a un accès privilégié à Hyg'UP ACADEMIE, une base documentaire de mise à disposition de supports de communication destinée à tous les Hyg'upiens: plaquettes, fiches produits, procédures, ...

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant et renseignez les champs requis. Votre demande sera ensuite validée par l'équipe Marketing et vous recevrez un mail de confirmation:

<https://www.hyg-up-academie.com/>

*ça, c'est
pour moi!*



Les collaborateurs ont accès à un Comité d'entreprise proposant de nombreuses offres pour les loisirs et les dépenses de la vie quotidienne: Cinéma, parc & loisirs, shopping, vacances, spectacles, cosmétiques, tourisme & culture, ...

NOTRE ERP

Notre logiciel de gestion commerciale **Néo** gère tous les aspects de notre activité, de la prospection à la facturation.

Il comporte plusieurs éléments selon l'activité du service : les ventes, les achats, les stocks, la comptabilité ...



Hyg^eUP

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !

NOTRE ORGANISATION



Arnaud
DE VASSON



Directeur Général
Sébastien
ROMEFORT



RSE
Cécile
DE VASSON



Responsable
grands comptes
Ghislaine
DELFOSSE



SERVICE
ACHATS/APPRO

Mickaël GAILLARD
Gwenola PERRON
Morgane KERVEL
Clémence SARLET

SERVICE
RESSOURCES
HUMAINES

Aurélie BONNEAU
Natacha OK LAIGLE
Margaux BACHELIER

SERVICE
MARKETING &
COMMUNICATION

Céline PARIS-FRELAT
Elise TENARD
Alexia BABOU

SERVICE
ADMINISTRATIF &
FINANCIER

Maxime HELARD
Gwendoline BOSSE
Laetitia GUILLET
Anna MOHAMED
Ewen LE BAIL

SERVICE
APPELS D'OFFRES

Lisa VIVANT

SERVICE ADV
REFERENTE NEO

Alice VITAL

Directeur d'agences
David
DEMAZURE

HygUP SDHE
INNOVER POUR L'HYGIÈNE DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !

HygUP SODIP
INNOVER POUR L'HYGIÈNE DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !

HygUP DISTRI SERVICES
INNOVER POUR L'HYGIÈNE DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !

Directeur d'agences
Lionel
de MONTZEY

HygUP PROPHYL
INNOVER POUR L'HYGIÈNE DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !

HygUP CYPRES
INNOVER POUR L'HYGIÈNE DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !

HygUP VENDÔME
INNOVER POUR L'HYGIÈNE DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !

HygUP TLD PRO
INNOVER POUR L'HYGIÈNE DE DEMAIN, TOUS CONCERNÉS !

NOTRE FORCE DE VENTE

Hyg^eUP
TLD PRO

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN. TOUS CONCERNÉS !

Dpts 22/35/14/50/61

DAVID Franck (50)
06.89.91.86.51 | fdavid@hyg-up.com

LEPLUMEY Ronan (61,14)
06.63.34.46.11 | rleplumey@hyg-up.com

THEBAULT Benoit (35,22)
06.89.51.58.09 | bthebault@hyg-up.com

VILDIER Frédéric (50)
06.32.31.19.03 | fvildier@hyg-up.com

Hyg^eUP
SDHE

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN. TOUS CONCERNÉS !

Dpts 14/27/60/75/76/78/80/
91/92/93/94/95

LOUVET Sandrine (Chargée de clientèle)
01.88.18.00.75 | slouvet@hyg-up.com

ALIER Chloë (78)
06.07.30.94.45 | calier@hyg-up.com

DA SILVA Marie-José (27)
06.86.64.18.18 | mjdasilva@hyg-up.com

GENART Emilie (80,60)
07.84.59.86.01 | egenart@hyg-up.com

LAVEILLE Patrick (76)
06.60.61.24.69 | plaveille@hyg-up.com

LEFRANCOIS Vivien (78,92)
06.12.88.25.06 | vlefrancois@hyg-up.com

MARCONNIER Maryse (95)
06.87.29.28.41 | mmarconnier@hyg-up.com

SADOUNE Farid (60)
06.80.22.71.52 | fsadoue@hyg-up.com

TRAN Michelle (75)
06.48.37.98.67 | mtran@hyg-up.com

1^o PLUS

Hyg^eUP
DISTRI SERVICES

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN. TOUS CONCERNÉS !

Dpts 75 / 77

DELFOSSÉ Ghislaine (Responsable Grands Comptes)
06.47.86.94.28 | gdfosse@hyg-up.com

TRAN Michelle (77)
06.48.37.98.67 | mtran@hyg-up.com

AM^{pro}

Hyg^eUP
SODIP

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN. TOUS CONCERNÉS !

Dpts 02/08/10/21/51/52/55/77/89

BERTHEAU Dimtri (89)
07.75.27.20.10 | dbertheau@hyg-up.com

CLOQUEMIN Stéphane (10)
06.03.85.12.65 | scloquemin@hyg-up.com

PAQUIS David (51,10,08,02)
06.22.51.35.80 | dpakis@hyg-up.com

Hyg^eUP
PROPHYL

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN. TOUS CONCERNÉS !

Dpts 35/44/49/53/56/79/86

BICHON Frédéric (49)
06.84.97.75.66 | fbichon@hyg-up.com

DORVAULT Marie-Hélène (44)
06.74.13.97.81 | mhdorvault@hyg-up.com

GUIHENEUF Rémi (44)
06.37.61.44.85 | rguiheneuf@hyg-up.com

MARTIN Joey (44)
06.60.30.29.70 | jmartin@hyg-up.com

MICHEL Céline (85)
06.72.50.72.79 | cmichel@hyg-up.com

THOMAS Nathalie (44)
07.64.35.24.64 | nthomas@hyg-up.com

Hyg^eUP
VENDÔME

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN. TOUS CONCERNÉS !

Dpts 18/28/36/37/41/45/72

AUDOOREN Charlotte (37)
06.72.50.39.80 | caudooren@hyg-up.com

MORICE Damien (72,53)
06.77.45.65.98 | dmorice@hyg-up.com

SICAULT Pascale (41)
06.21.52.25.51 | psicault@hyg-up.com

Hyg^eUP
CYPRES

INNOVER POUR L'HYGIÈNE
DE DEMAIN. TOUS CONCERNÉS !

Dpts 18/58/03

CYPRES Vincent (63)
06.61.13.21.40 | vcypres@hyg-up.com

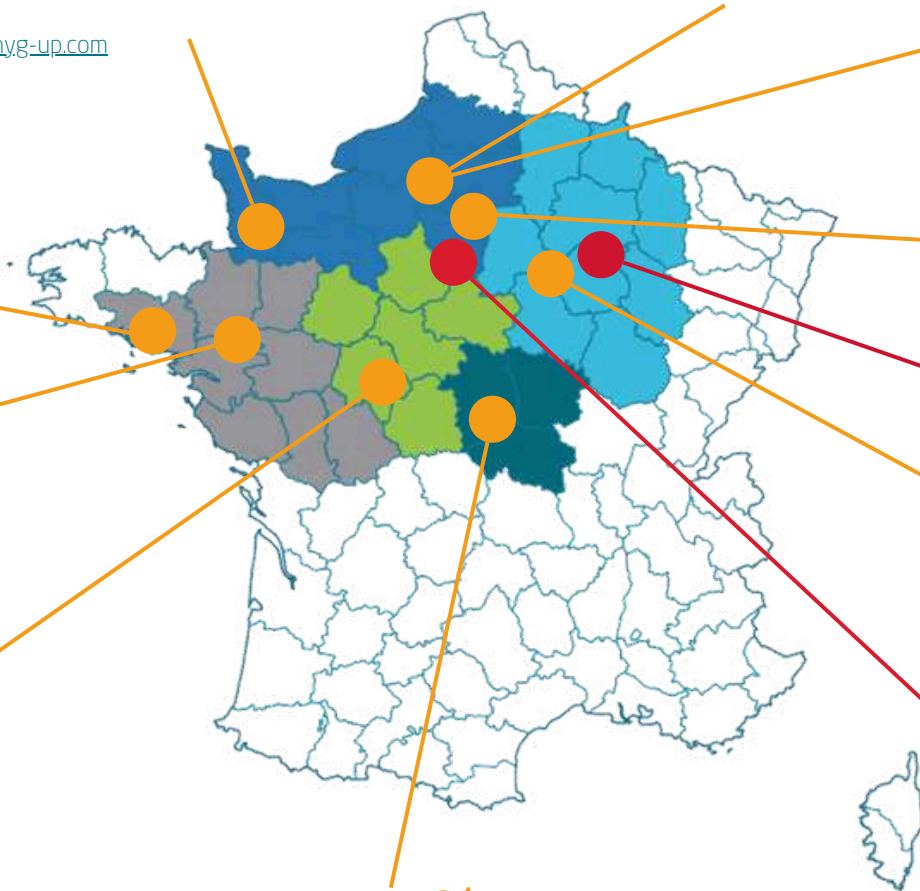
PAULHIAC Sabrina (03)
06.63.34.46.52 | spaulhiac@hyg-up.com

METROLA

LARDY Franck
06.07.88.20.55 | franck.lardy@metrola.fr

COUHAULT Guillaume (Région Parisienne)
06.59.64.53.25 | gcouhault@metrola.fr

MILHAVET Marie Line (Midi Pyrénées)
06.13.41.04.00 | maryline.milhavet@orange.fr



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



L'entretien professionnel

Cadre légal

Cet entretien est obligatoire tous les deux ans, depuis le 5 mars 2014.

Ses objectifs

Il vise à accompagner le collaborateur dans la construction de son projet d'avenir, en conciliant les intérêts de l'entreprise et les siens. Ne concerne pas l'évaluation du travail.

Posture managériale

Le manager doit jouer un rôle d'accompagnateur, il étudie les souhaits d'évolution professionnelle de son collaborateur et définit les projets et les besoins de formation. Vision à long terme puisque l'on y aborde la question de l'avenir du salarié.



L'entretien annuel

Cadre légal

Non obligatoire mais fortement conseillé Entretien tous les ans.

Ses objectifs

Permet de faire le bilan de l'année écoulée et des objectifs donnés. A pour fonction principale d'évaluer les compétences du salarié et de lui donner des objectifs pour l'année à venir.

Posture managériale

Le manager tient une posture d'évaluateur, il analyse les résultats de son collaborateur. Nous avons une vision à court-terme puisqu'il s'agit de définir les nouveaux objectifs et de mettre en place des mesures pour améliorer les résultats du collaborateur.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



Suite au projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le plan de développement des compétences remplace le plan de formation depuis le 1er janvier 2019

Chez Hyg'Up, le plan de développement des compétences de l'année suivante est établi sur le dernier trimestre de l'année précédente.

Le plan de développement de compétences est réalisé en fonction des compétences à acquérir ou à développer, définies dans l'entretien annuel. On peut y rajouter les formations obligatoires selon les postes de travail. Nous y retrouvons le CACES, la formation SST ou encore l'habilitation électrique.

Si ces formations vous sont soumises, vous devez obligatoirement les effectuer. Elles conditionnent l'exercice de votre activité.

Elles constituent du temps de travail effectif et donnent lieu au maintien de votre rémunération.

Par ailleurs, vos heures de CPF peuvent être utilisées pour certaines formations du plan de développement de compétences en concertation avec l'employeur, lorsqu'elles permettent d'obtenir un certificat et qu'elles sont en rapport avec votre activité.

Vous pouvez également effectuer d'autres formations qui n'ont pas de rapport avec votre activité. Pour cela, vous pouvez utiliser votre CPF en vous connectant sur votre CPA.

Des actions de bilan de compétences et de VAE peuvent également être organisées.

NOTRE SIRH

Notre système informatique RH : la plateforme **LUCCA**

Nous utilisons la plateforme pour la saisie des congés et la gestion administrative RH de l'ensemble des salariés.

Pour y accéder, vous devez vous connecter à l'adresse suivante : <https://a2vconseil.ilucca.net>

Lors de votre première utilisation, cliquez sur le lien « première connexion » et renseignez votre mail pour créer un mot de passe.

Ce dispositif donne accès à 4 outils :

-  Timmi Absences, pour la gestion des congés et des absences
-  Poplee, pour la gestion du dossier du personnel
-  Pagga, pour la distribution des fiches de paie au format dématérialisé
-  Cleemy, pour la gestion des notes de frais



GESTION DES ABSENCES



Les congés doivent être saisis dans Timmi Absences avant la période demandée. Le manager les valide et ceux-ci sont ensuite traités en paie.

Vous pouvez annuler des congés et en reposer même après qu'ils aient été validés mais toujours avant la période.

Les congés payés

La période de référence pour les congés payés démarre le 1er juin et se termine le 31 mai de l'année suivante.

- Vous avez droit à 25 jours ouvrés par an.
- Votre solde de congés payés apparaît sur votre bulletin de paie chaque mois.

L'arrêt de travail : pour maladie ou accident

Le collaborateur doit impérativement justifier de son absence dans les 48 heures suivantes.

Cette justification aura à être renouvelée dans les mêmes délais et conditions si le médecin décide d'une prolongation d'absence.

GESTION DES ABSENCES

Lorsque ces événements surviennent, les salariés peuvent s'absenter pendant une durée déterminée. Rémunérées, ces absences sont assimilées à du temps de travail effectif pour la détermination des congés payés. Pour en bénéficier, il faut effectuer une demande d'absence auprès de l'employeur et fournir un document justificatif.

Selon l'article 52 de la convention collective du commerce de gros, les salariés ont le droit à :

- 4 jours pour leur mariage / PACS.
- 2 jours pour le mariage d'un enfant.
- 3 jours pour une naissance, adoption d'un enfant.
- 5 jours pour le décès d'un enfant.
- 3 jours pour le décès du conjoint, pacsé(e), parent, frère/sœur, beau parent.
- 1 jour pour le décès d'un beau-frère, d'une belle-sœur ou d'un grand-parent.
- 1 jour pour la communion d'un enfant.
- 1 jour pour la journée d'appel de préparation à la défense nationale.
- 1 jour pour un déménagement (pour changement de domicile), dans la limite de un par an.
- 2 jours pour l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant.

Ces jours d'absence n'entraînent pas de réduction de la rémunération.



NOTRE DÉMARCHE RSE

3 ENGAGEMENTS

- Membres DRO (Dirigeant Responsable de l'Ouest) depuis 2019
- Bilan Carbone (Mission Change, jusqu'en juin 2022)
- Fonds de Dotation Hyg'Up (2020)





NOTRE DÉMARCHE RSE

Pourquoi engager une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises ?

Parce qu'une entreprise d'aujourd'hui et de demain se doit d'avoir un fonctionnement et une organisation positive sur la société, respectueuse de l'environnement tout en étant économiquement viable. Cet équilibre se construit chaque jour avec nos fournisseurs, nos clients, nos collaborateurs et tous les acteurs des territoires sur lesquels nous sommes installés.

Comment se traduit concrètement cet engagement ?

Nous sommes partis d'un diagnostic réalisé avec un cabinet extérieur. Nos collaborateurs sont associés et participent au plan d'action de mise en place de la RSE. En effet, nous avons fait appel à des ambassadeurs volontaires pour faire un état des lieux dans chaque entité et déterminer les actions à mener.

Ces ambassadeurs sont :

- Cécile de VASSON, HYG'UP
- Maryse GUILLAUMEUX, Prophyl
- Aurélie BONNEAU, A2V Conseil
- Natacha OK LAIGLE, A2V Conseil
- Margaux BACHELIER, A2V Conseil
- Arminda de OLIVEIRA, SDHE
- Sandrine LOUVET, SDHE
- Pascale SICAULT, Vendôme
- Charlotte AUDOOREN, Vendôme
- Sabrina FRESNAIS, TLD PRQ
- Sabrina PAULHIAC, Cyprès



Des réunions ambassadeurs sont organisées régulièrement afin de suivre le projet. Parmi toutes les actions on peut citer par exemple le développement d'une offre de produits éco labellisés et l'achat de produits locaux, la réduction des impacts environnementaux de nos activités, le développement du soutien à des associations locales, le fait de privilégier l'égalité homme/femme et la diversité dans nos recrutements...



NOTRE DÉMARCHE RSE

Afin de limiter la pollution numérique, il est recommandé de:

- Réduire les échanges de mails et les destinataires;
- Trier régulièrement sa boîte mail en supprimant les messages non essentiels;
- Privilégier les échanges en personne lorsque la proximité le permet;
- Limiter l'envoi de pièces jointes et compresser les PDF via [ILovePDF](#)



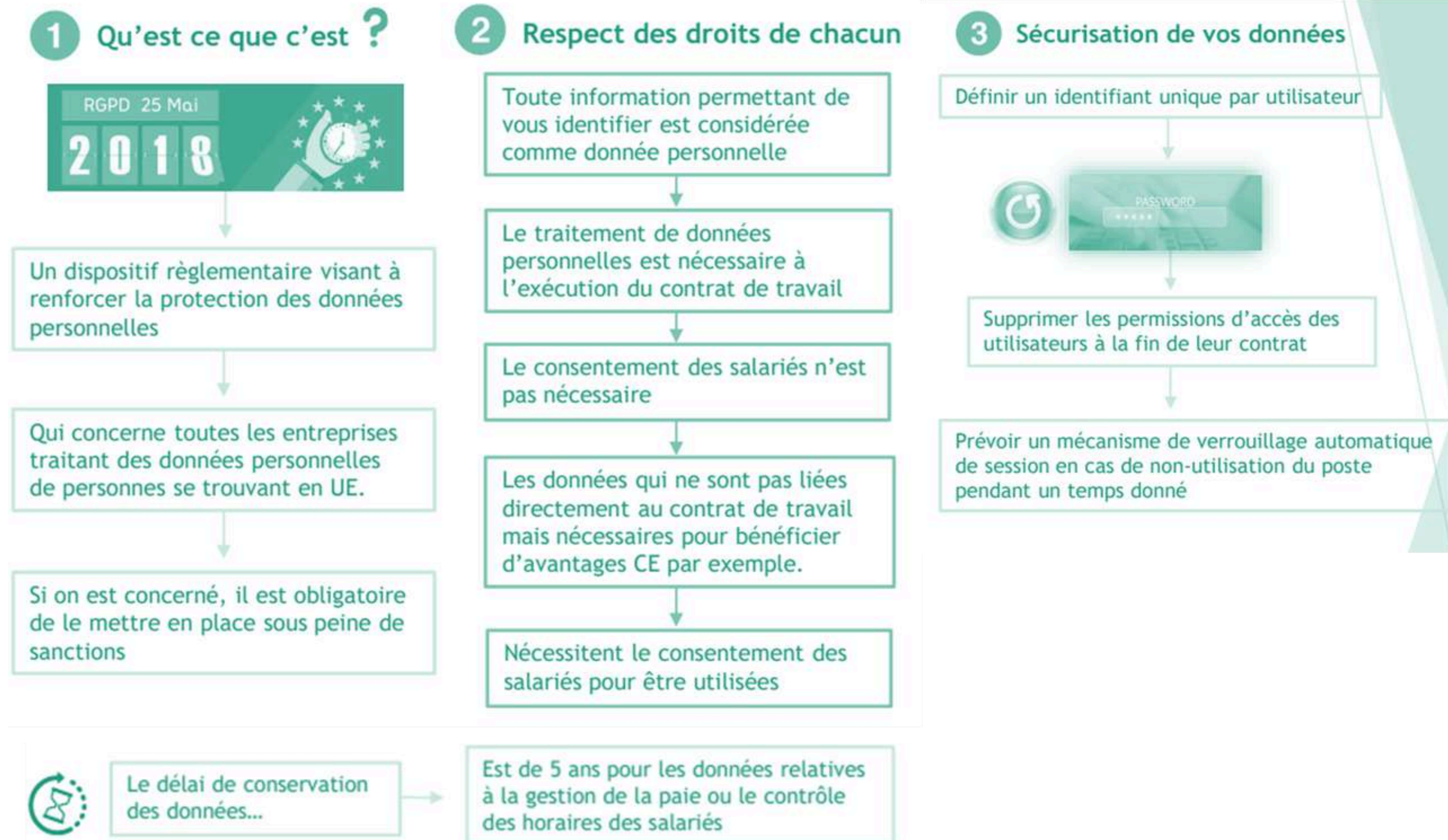
Les plages horaires pour l'envoi des mails, SMS et appels téléphoniques sont définies comme suit:

8h - 18h30 du lundi au vendredi pour tous les salariés de l'entreprise

Les mails doivent être envoyés uniquement depuis la boîte mail professionnelle

LE RGPD

Règlement européen sur la protection de vos données personnelles :



LE RGPD

Règlement européen sur la protection de vos données personnelles

Nous nous engageons au respect de vos données personnelles :

- Nos prestataires informatiques nous garantisse la protection de vos données personnelles à travers nos logiciels, LUCCA pour les congés et SAGE pour la paie.
- Nos dossiers du personnel sont classés dans des armoires sécurisées.
- Lors de la sortie d'un salarié, le dossier est détruit.

Vous pouvez demander l'accès à l'ensemble de vos données personnelles à tout moment.



LA SÉCURITÉ



- Il est strictement interdit de fumer ou devapoter dans l'enceinte de l'établissement



- Tous nos produits ont une fiche technique avec les réglementations de sécurité produits - législation produits chimiques



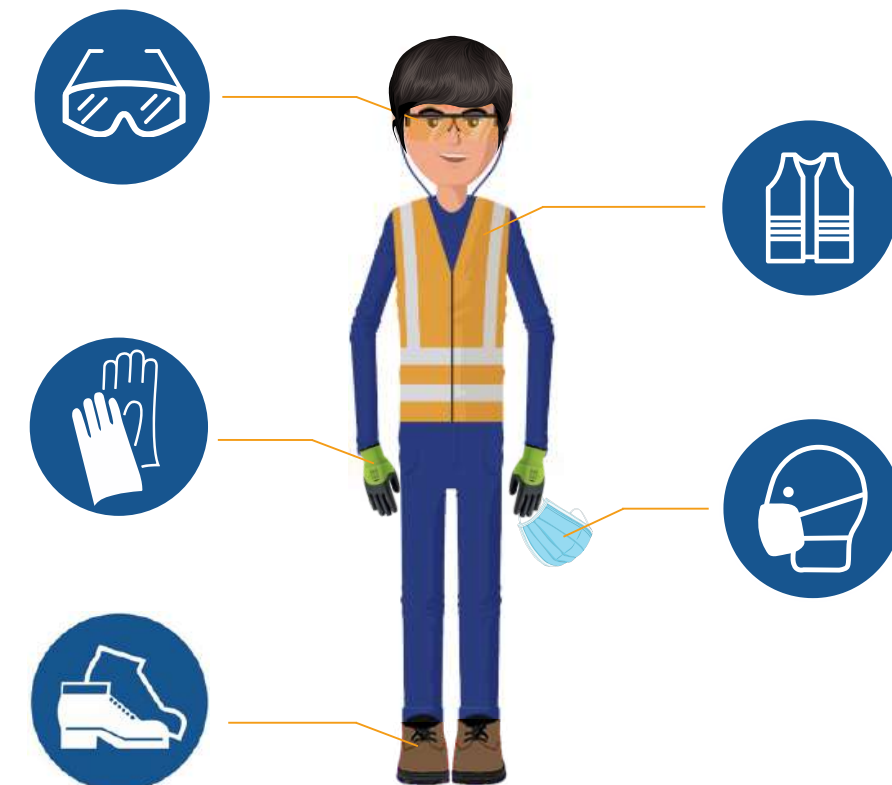
- Les règles de sécurité sont affichées dans l'ensemble de nos entrepôts



Le non respect de ces règles peut être sanctionné

- Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire

Ce sont des équipements de travail visant à protéger le salarié contre des risques liés à l'exercice de ses fonctions. Le port des chaussures de sécurité est obligatoire pour tous les postes des services logistiques et techniques de l'entreprise.



NOTRE COMMUNICATION INTERNE





BIENVENUE

ATTESTATION

J'atteste avoir pris connaissance du livret d'accueil fourni par l'entreprise ainsi que des règles à respecter pour éviter les risques professionnels.

Je m'engage à respecter ces règles et à les appliquer dans le cadre de mes fonctions au sein de l'entreprise.

Prénom NOM
Date et signature